

N/REF : 5/12/2025 9H57 C:011045 I:17720

V/Appel du Vendredi 05/12/2025 a 9H57

POUSSET REGINE

**12 RUE DE L'AMIRAUTE
22100 DINAN**

IMMEUBLE : 12 AMIRAUTE
12 RUE DE L'AMIRAUTE
22100 DINAN

Rennes, le

11 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 12 RUE DE L'AMIRAUTE - MME POUSSET 06 61 71 08 56

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAUX EAUX USÉES

Donneur d'ordre : Mme R POUSSET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 08/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAU EAUX USÉES PAR ASPIRATION
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 09/12/25 a 09H46 Mme R POUSSET

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 120€ : N°1724246 CREDIT AGRICOLE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	109,10
				109,10
		TOTAL H.T.		109,10
		T.V.A. a 10,00%		10,91
		TOTAL T.T.C.En EURO		120,01

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.